

Ouagadougou, le

N° 2020 000434 MDENP/CAB

14 JUL 2020

BORDEREAU D'ENVOI
DES PIECES CI-JOINTES ADRESSEES

A

- ✓ Monsieur le Secrétaire Général
- ✓ Monsieur le Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles
- ✓ Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication

-OUAGADOUGOU-

DESIGNATION	NOMBRE DE PIECES	OBSERVATIONS
ARRETE N°2020-037/PM/CAB du 13 juillet 2020 portant adoption d'applications numériques au profit de l'Administration Publique Burkinabè.	01	« Pour attribution »



Abdoulaye OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Article 1 : Sont adoptées au profit de l'Administration publique Burkinabè, les applications numériques suivantes :

- le Système Intégré de Gestion Électronique des Documents (SIGED) ;
- le Circuit Intégré des Missions (CIM) ;
- le Système Intégré de Gestion des Établissements Publics de l'État, Établissements Publics Locaux et Fonds Nationaux (SIGEPE) ;
- le Système d'Information des Référentiels de Développement (SIRD) ;
- les sites web des ministères et institutions ;
- la plateforme mobile de collecte et de stockage des données et système de suivi des performances des municipalités (SUPERMUN) ;
- la plateforme de publication des données ouvertes.

Article 2 : Le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, le Ministre du Développement de l'Économie Numérique et des Postes élaborent un plan de déploiement et d'appropriation desdites plateformes dans un délai d'un (01) mois pour compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3 : Le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, le Ministre du Développement de l'Économie Numérique et des Postes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 13 JUIL 2020



Christophe Joseph Marie DABIRE

Grand Officier de l'Ordre de l'Étalon